

MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME XII · 1987

SOCIETA EDITRICE IL MULINO BOLOGNA

Deux notules sur le texte de *Courtois d'Arras*

L'édition de *Courtois d'Arras* procurée par E. Faral imprime comme suit le vers 549 de cette œuvre célèbre:

maint sergant, maint vallet liviç

et il en est de même dans l'édition G. Macrì¹.

Ce mot *liviç* exigerait bien une explication. A quoi le rattacher?

C'est *liuiç* qu'il faut lire, et il faut voir là une forme picarde d'un mot bien connu, qui signifie, en effet, 'à gages', 'mercenaire': cf. Tobler-Lommatzsch *loëiz*; Godefroy *loeis*. Godefroy ne connaît que les formes ou graphies suivantes: *loeis*, *loueis*, *loweis*, *leuis*, *lowiz*, *louwiz*, *lois*, *loouis*. Mais si l'on consulte l'article *loër* (LOCARE) de Tobler-Lommatzsch, on peut relever *liuer* chez Robert de Clari, *j'estoie liués* dans *Aucassin et Nicolette*, *lieuer* dans *Huon de Bordeaux*²; quant au FEW (v 387 LOCARE), il enregistre, parmi les témoins dialectaux modernes: «aflandr. *liuer*» et «apik. *lieuwer*». *Liuiç* est donc en honorable compagnie picarde.

Dans la traduction des *Sermons sur le Cantique des Cantiques* du manuscrit conservé au Musée Dobrée (fin du XII^e siècle, région wallonne), à côté de *lowiz* (= mercenarius, 17b) et du féminin *louice* (*ke la sperance ne soit louice*, 31a, = mercenaria), on lit, en parlant d'une vigne: *planteie en altre lieu et liute az autres ahanors* (112c = *aliis locaretur agricolis*), où il faut probablement corriger *liute* (qui, dans cette traduction, est le participe passé de *lire*) en *liuee*.

Dans le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch, sous *dröe*, on lit, entre autres choses: d'après «Barb. u. M. 374,547» [= *Courtois*

¹ *Le Lais de Courtois*, commedia francese del sec. XIII, edizione critica, introduzione e note a cura di Giuseppe Macrì, Lecce [1977]. L'édition Faral est naturellement celle des CFMA, 2^e éd., 1922; le glossaire de l'édition traduit *liviç* par «'à gages' (en parlant de valets)». L'éd. Macrì donne le même texte et la même graphie, sans note; le vers en question manque dans les mss BCD.

² Dans *Huon de Bordeaux* (éd. P. Ruelle): *lieuer* et *lieués*, à côté de *louer*, *loués*.

d'Arras, vers 497-498], *Plains est de mesture et de drave; Anvis le mangasse si fave*, avec la variante *Il est ou d'avaine ou de drave; Je nel menjasse pas si save*; mais les autres textes produits (Besant 1953³ et *V. de la Mort* 246,11 Var.⁴) ont *drœ*. L'édition Faral de *Courtois: plains est de mesture et de drave; anvis le mangasse si fave*; il s'agit du pain auquel est réduit Courtois gardeur de pourceaux; l'apparat critique donne *droe* de *C* et *floe* de *CD*, au lieu de *fave*, au v. 498; au glossaire: «*fave* roux (en parlant du pain)».

Floe < FLAVUS peut se défendre. Mais d'où viendrait ce *fave*, dont on n'a d'ailleurs aucune autre attestation? L'édition Macrì garde *save* du manuscrit suivi: à bon droit, me semble-t-il, sauf en ce qui concerne la graphie; mais elle propose une note inacceptable: *save* serait *sauve* (SALVA) et signifierait 'intero, completo'.

Un premier coupable est le *drave* en question. Cette forme ne figure dans aucun des textes rassemblés par Godefroy à l'article *droe*. On ne voit pas comment DRAVOCA aurait donné *drave*; le wallon connaît encore *draw(e)*, *drow*, *drauwe*. Le FEW (III 157b), certes, enregistre «Afr. *drave*», d'ailleurs avec le sens 'fourrage de grains mêlés', sans indication de source, et y rattache le fr. mod. *dravée* et le pic. *dravie*; il est vrai que la notice historique dit prudemment que *drave* (et *dravée*) «schliesst sich vielleicht an 1 an»⁵. Or, le FEW semble avoir trouvé *drave* chez Godefroy

³ Où, d'ailleurs, il ne semble pas signifier 'ivraie', mais, probablement, 'brome' (espèce de graminée): cf. *Le Besant de Dieu de Guillaume le clerc de Normandie*, éd. P. Ruelle, Bruxelles 1973, note p. 191, au v. 1593.

⁴ Le mot *droe* ne se trouve que dans un seul manuscrit (*P*) et n'est pas à la rime; cf. *Li Vers de la Mort, poème artésien anonyme du milieu (?) du XIII^e siècle*, éd. C. A. Windahl, Lund 1889, laisse 246, vers 10-11: *Cuers d'ome, sarclés netement, En liu de quelle rent fourment (P / En liu de droe rent forment)*; *droe* n'est pas relevé au glossaire et aucune note n'est consacrée à ce vers; *quelle* est traduit au glossaire par un point d'interrogation (et ce dernier mot, sauf erreur, n'est pas enregistré par Tobler-Lommatzsch). — Je verrais dans ce *quelle* un autre picardisme caractérisé: le témoin le plus ancien d'une famille d'origine inconnue, exclusivement picarde selon les formes dialectales modernes qui ont été rassemblées par le FEW XXI 195b, sous la vedette onomasiologique 'chiendent'. Le FEW signale, entre autres, «Ahain. *queule* f. 'chiendent' (1368)» et «Wiers *kwèle*»; notre *quelle* devrait prendre place en tête de cet article, soit avec le sens de 'chiendent', soit peut-être de 'mauvaises herbes': cf. «*Dour êkèler* 'rassembler les mauvaises herbes'» (FEW, *ibid.*).

⁵ FEW, *loc. cit.*: «1. Afr. *droe* [...] — 2. Afr. *drave*, nfr. *dravée*, pik. *dravie*, [...] — 3. Afr. *dragie*, norm. *dragie*».

Et si les §§ 2 et 3 (abstraction faite du fantôme *drave*) se rattachaient à *DRAVOCATA?

(article *drave*): Godefroy n'y cite que... le *Lais de Courtois*, avec la signification... 'fourrage de grains mêlés'; pain étrange, tout de même, que celui qui serait fait avec ce fourrage!

Drave est, jusqu'à plus ample informé, une forme fantôme. Aux vers en question de *Courtois*, il faut lire à la rime *drauve* : *floe* ou *draue* : *saue*. Malheureusement, cet étrange adjectif *saue* figure dans un seul texte, arrageois, lui aussi, du milieu du XIII^e siècle (l'imitation, déjà citée à propos de *droe*, du poème fameux d'Hélinand) et même pas à la rime:

CLVIII Useriers a plus d'un mehaing:
 En reubant, en morant de faim
 Sers et hom Antecri devient:
 De plate eve et de save pain
 N'ose faire sen ventre plain⁶.

Tobler-Lommatzsch, reprenant nos deux textes en question — en proposant d'ailleurs de lire *draue* et *saue* — imprime en vedette «*save* (?) adj.», qu'il traduit, sans point d'interrogation, par «*übelschmeckend, eklig*», mais 'dégoûtant' ne rend que la charge péjorative supposée. Que signifie exactement *saue* — mot régional, très probablement — ('sec'?) — et d'où vient-il?

ALBERT HENRY
Université Libre de Bruxelles

⁶ *Li Vers de le Mort*, édition citée. Les trois manuscrits sont ici, semble-t-il, d'accord: du moins l'éditeur ne mentionne-t-il aucune variante.